

Berne, le 12 février 2020

Caractéristiques des études doctorales en Suisse et recommandations de la Chambre des hautes écoles universitaires

# swissuniversities

Chambre des hautes  
écoles universitaires

swissuniversities  
Effingerstrasse 15, Case Postale  
3001 Berne  
[www.swissuniversities.ch](http://www.swissuniversities.ch)

**Caractéristiques des études doctorales en Suisse et recommandations de la Chambre des hautes écoles universitaires**

## **1) Environnement propice à la recherche de pointe dans un contexte hautement compétitif**

Depuis un certain temps déjà, la compétition mondiale entre les hautes écoles de premier plan a sensiblement augmenté. Les hautes écoles universitaires suisses mettent tout en œuvre pour maintenir, voire renforcer leur excellente position à l'échelle internationale.

A cet égard, les formations doctorales revêtent une importance particulière, notamment en raison de la contribution importante apportée par les doctorant·e·s aux activités de recherche de leur haute école. Il est donc essentiel que les universités puissent recruter les meilleur·e·s doctorant·e·s – ce qui, face à la concurrence aiguë dans ce domaine, s'avère de plus en plus difficile – et leur offrent un environnement favorable et stimulant qui leur permet de développer pleinement leur potentiel. Un tel environnement suppose la possibilité d'avoir des échanges et de collaborer avec les meilleur·e·s chercheurs et chercheuses, ainsi que des conditions institutionnelles optimales. Une infrastructure de recherche de pointe, des centres de compétence et la participation aux réseaux de recherche internationaux sont également essentiels.

Un environnement propice à la recherche de pointe profite en même temps à la promotion de la relève. Les hautes écoles universitaires sont convaincues que la meilleure promotion de la relève consiste à former de jeunes chercheurs et chercheuses susceptibles d'embrasser avec succès une carrière scientifique à l'échelle internationale ou d'exercer une profession exigeante en dehors du monde académique. Rappelons que les hautes écoles universitaires suisses et les universités de premier plan au niveau mondial recrutent, en règle générale, leurs chercheurs et chercheuses (à savoir : les professeur·e·s ordinaires ainsi que les professeur·e·s d'autres catégories, dont les chaires définissent normalement les domaines de recherche, mais aussi les personnes exerçant diverses autres fonctions) sur la base d'un concours hautement compétitif ouvert au niveau international.

Dès lors, les hautes écoles universitaires veulent garantir que les doctorats délivrés en Suisse continuent à être conformes aux exigences les plus rigoureuses et reconnus au niveau international. Pour ce faire, elles entendent appliquer les standards internationaux les plus élevés.

Berne, le 12 février 2020

Caractéristiques des études doctorales en Suisse et recommandations de la Chambre des hautes écoles universitaires

swissuniversities

La grande diversité qui règne entre les HEU, mais également au sein des HEU, constitue une richesse du paysage universitaire suisse qu'il s'agit de préserver. Les recommandations de la Chambre HEU formulées dans ce document pourront être appliquées par chaque HEU de manière différenciée et adaptée à son contexte particulier.

## 2) Finalité et caractéristiques du doctorat

Un doctorat, qui représente le plus haut grade académique, a vocation à transmettre aux doctorant·e·s les compétences disciplinaires et transversales qui leur permettent de poursuivre une carrière académique internationale ou d'occuper un poste à responsabilité dans l'économie ou dans une administration où leurs compétences sont également valorisées. Le parcours doctoral doit donc permettre aux doctorant·e·s de conduire leur propre projet de recherche, de s'insérer dans la communauté scientifique et de devenir des scientifiques indépendant·e·s et sensibles aux principes de l'intégrité scientifique. Souvent un doctorat est aussi un projet de qualification personnelle qui représente un atout non négligeable sur le marché du travail. En effet, seule une minorité des docteur·e·s poursuit réellement une carrière académique, alors que les autres font une carrière en dehors du monde académique. L'acquisition de compétences transversales est donc d'autant plus importante, et chaque HEU propose une offre de formation correspondante.

La rédaction de la thèse de doctorat est au cœur des études doctorales. Il s'agit d'un travail scientifique personnel et original de haut niveau visant à faire progresser la science de manière innovante dans un domaine donné et permettant au doctorant ou à la doctorante de se familiariser avec les méthodes et le travail scientifiques. A cela s'ajoutent, par exemple, des éléments curriculaires, la participation à une école doctorale ou un programme doctoral, une charge d'enseignement, la préparation de publications, la participation à des congrès, etc.

## 3) Admission

Afin de garantir la qualité de la recherche au sein des HEU, il est essentiel que celles-ci visent à recruter les meilleur·e·s docteur·e·s et se montrent exigeantes lors des décisions d'admission. Il est également important de faire preuve de transparence, notamment en ce qui concerne les aptitudes et les chances du candidat ou de la candidate à obtenir un doctorat et à poursuivre une carrière académique.

L'admission au doctorat se fait toujours sur dossier en vertu de critères d'excellence ainsi que des qualifications et motivations individuelles. Il n'existe pas de droit à s'inscrire en doctorat. Ainsi, les personnes susceptibles de diriger une thèse peuvent refuser de s'engager à encadrer une personne souhaitant faire un doctorat.

L'admission au doctorat présuppose un master scientifique obtenu avec de bonnes notes, la capacité à mener un projet de recherche de manière autonome et la motivation nécessaire. Un master de formation continue, p.ex. du type Master of Advanced Studies (MAS), n'est pas suffisant. De surcroît, il convient d'attirer l'attention sur les exigences très élevées d'un doctorat.

Berne, le 12 février 2020

Caractéristiques des études doctorales en Suisse et recommandations de la Chambre des hautes écoles universitaires

swissuniversities

#### 4) Direction de thèse et encadrement du doctorant ou de la doctorante

Les doctorant·e·s apportent une contribution importante aux activités de recherche des HEU et constituent la relève scientifique de demain. Il est donc dans l'intérêt et de la responsabilité de toute la communauté universitaire de veiller à la qualité de la supervision et de l'accompagnement dont bénéficie chacun·e des doctorant·e·s. Cela peut passer, le cas échéant, par une limitation du nombre de doctorant·e·s par directeur ou directrice de thèse. Dans certains cas, cela peut supposer un changement de culture au sein des HEU.

La ou les personnes qui dirigent une thèse accompagnent et supervisent le travail de recherche et assurent un suivi régulier. Ils introduisent le doctorant ou la doctorante au monde de la recherche et lui permettent ainsi de devenir un chercheur ou une chercheuse indépendant·e, capable de concevoir, de planifier, de mettre en œuvre et d'adapter un processus complet de recherche dans le respect de l'intégrité scientifique. Un directeur ou une directrice de thèse doit être compétent·e quant au thème et à la méthodologie choisis, être intéressé·e à accompagner le ou la doctorant·e durant tout son parcours doctoral et s'engager à assurer un suivi régulier.

Chaque HEU définit les critères auxquels doivent satisfaire les personnes habilité·e·s à diriger une thèse, et examine, dans les cas concrets, si les conditions sont remplies.

#### 5) Structures institutionnelles

La rédaction d'une thèse de doctorat est une aventure qui demande une grande passion pour le domaine de recherche, des efforts considérables et un travail de longue haleine. L'issue en est par nature incertaine et comprend toujours un risque d'échec. Dès lors, un doctorant ou une doctorante peut rencontrer, durant son parcours, de nombreux problèmes et être en proie à des incertitudes, des doutes, des blocages, etc. De plus, bien que dans une vaste majorité des cas, la relation entre le doctorant ou la doctorante et la ou les personnes dirigeant sa thèse est très positive, ouverte et constructive, des problèmes d'ordre relationnel peuvent survenir.

Des structures institutionnelles idoines et la mise en place d'une relation de supervision clairement définie favorisent un déroulement du projet doctoral dans la sérénité et contribuent au bien-être des doctorant·e·s. A ce sujet, la Chambre HEU émet les recommandations suivantes :

- Développer et faire vivre des valeurs partagées concernant une collaboration respectueuse entre les membres de l'institution et encourager une culture de responsabilité commune pour le bon déroulement de la formation des doctorant·e·s.
- Dès le début de la thèse :
  - poser les bases de la relation entre le doctorant ou la doctorante et la ou les personnes qui dirigent la thèse, en clarifiant notamment les attentes et les responsabilités réciproques de chaque partie (p.ex. le choix de la thématique de thèse, le calendrier, les modalités de la collaboration et du suivi, la participation à la formation doctorale et à des congrès scientifiques, les activités d'enseignement, les publications, les critères qui doivent être remplis pour la soumission de la thèse, etc.),

Berne, le 12 février 2020

Caractéristiques des études doctorales en Suisse et recommandations de la Chambre des hautes écoles universitaires

swissuniversities

- discuter du projet professionnel du doctorant ou de la doctorante,
- gérer les attentes, notamment en expliquant les exigences très élevées d'une carrière académique et d'attirer l'attention des doctorant-e-s sur toutes les incertitudes liées à une telle carrière, afin qu'ils puissent prendre une décision en connaissance de cause,
- communiquer clairement à quelles instances les doctorant-e-s peuvent s'adresser en cas de problème,
- souligner que le bon déroulement du projet doctoral relève de la responsabilité des deux parties.

Il est recommandé de passer une convention écrite.

- Tout au long du processus doctoral : mener des entretiens réguliers avec le doctorant ou la doctorante sur l'avancement du projet, la situation de travail, etc.
- Mettre en place un dispositif d'encadrement et de suivi permettant de détecter le plus tôt possible d'éventuels problèmes ou développements indésirables et, le cas échéant, de mettre en œuvre les mesures nécessaires.
- L'introduction d'écoles doctorales, de comités doctoraux, de co-directeurs ou de co-directrices de thèse (avec des responsabilités clairement définies), etc., ainsi qu'une séparation des fonctions de directeur ou directrice de thèse et de membre du jury de thèse peuvent représenter un moyen efficace de limiter la problématique de la dépendance inhérente au modèle traditionnel (une même personne exerçant la triple fonction de directeur ou directrice de thèse, de membre du jury de thèse et de supérieur-e hiérarchique par rapport au doctorant ou à la doctorante).
- D'un point de vue organisationnel : structurer les différentes instances auxquelles les doctorant-e-s et autres membres de la haute école peuvent s'adresser en cas de problème de telle manière
  - qu'elles puissent prendre en charge un cas concret de façon cohérente et structurée,
  - que les conflits puissent, autant que possible, être résolus de manière pragmatique et au niveau des parties directement concernées (p.ex. grâce à une discussion entre les partenaires, év. en faisant appel à un médiateur ou une médiatrice),
  - qu'elles permettent d'identifier et de faire remonter rapidement jusqu'au rectorat les cas d'abus ou autres problèmes spécialement graves,
  - qu'elles permettent au rectorat d'avoir une vue d'ensemble du nombre et du type de problèmes existant au sein de l'organisation.
- Prendre en compte les capacités managériales et les qualités personnelles lors du recrutement et mettre en place des cours introductifs de management et de leadership pour les jeunes professeur-e-s fraîchement recruté-e-s, des cours de formation continue ainsi qu'un service de conseil.